

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

# COMMUNE DE WIMEREUX

## Département du Pas-de-Calais

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux,  
le vingt-neuf septembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

#### **OBJET** ☞ N° 2022\_29\_09\_9

↳..... Convention d'objectifs et de financement relative au Relais Petite Enfance - Autorisation de Monsieur le Maire à signer.

---

#### Date de la convocation

▪ 23 septembre 2022

#### Présents

MM. BOUTLEUX Guy, JOUGLEUX Jean-Luc, MARLOT Loïc, Mme KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mmes NOURTIER Fabienne, BAILLARD Sylvie, LAVIEVILLE Chantal, MM. JOLIE Pascal, SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, DAUSQUE Ludivine, NOËL Laure, GUILLOU Elodie, M. SENEAL Yannick, Mmes ROUSSEAU Marie-José, HEMBERT Axelle, M. SERGENT Didier, Mme PAPYLE-LEFEBURE Catherine, M. FERNAGUT Joël.

#### Absents excusés ayant donné procuration

Mme BARDEAUX Sandrine	à	M. DUBAËLE Jean-Luc
Mme DUQUESNE Cécile	à	Mme BERNARD Sabine
Mme SAUVAGE Edith	à	Mme LAVIEVILLE Chantal
M. BUTCHER Gérard	à	M. BOUTLEUX Guy
Mme DREUSLIN Estelle	à	M. DEVIN Serge
M. LEPRETRE Médéric	à	Mme NOURTIER Fabienne
M. LAMIRAND Christophe	à	Mme HEMBERT Axelle

#### Absent non excusé

M. PORTUESE Aurélien

#### A été nommée Secrétaire de Séance

Mme DAUSQUE Ludivine

**SERVICE PETITE ENFANCE**

<p style="text-align: center;"><b>CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT RELATIVE AU RELAIS PETITE ENFANCE AUTORISATION DE MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER</b></p>
---

La Caisse d'Allocations Familiales a mis à jour une convention qui définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la Prestation de Service concernant les Relais Petite Enfance.

Cette convention fixe les engagements réciproques entre la Caisse d'Allocations Familiales de Calais représentée par son Directeur et la commune de Wimereux représentée par Monsieur le Maire.

La convention d'objectifs et de financement relative au Relais Petite Enfance 2019-2022 arrive à échéance et l'agrément du Relais Petite Enfance « les Petits Loups » doit être renouvelé.

La Caisse d'Allocations Familiales après contrôle des documents justificatifs, finance les dépenses par le versement de la Prestation de Service « R.P.E ».

En conséquence,

**Après avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Le Conseil Municipal,**

**APPROUVE** la convention d'objectifs et de financement dans le cadre du renouvellement de l'agrément du Relais Petite Enfance « les Petits Loups ».

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Pour extrait certifié conforme,

**#signature#**